



## Redressement fiscal et dossier de rétablissement personnel

Par **Béatrice 10**, le **21/10/2019** à **12:57**

Bonjour

Mon mari etait gerant d'une épicerie.

Il a subi un redressement fiscal professionnel et personnel.

Il a perdu sa boîte. Depuis nous sommes séparés et nous avons 135000e (avec penalites et interets )de redressement fiscal a payer. Je suis embarqué avec lui alors que je nai jamais travaillé dans son entreprise.

Depuis nous nous sommes séparés.

Je vis seule avec les 3 enfants et je travaille cdd je gagne 1000e.

Lui a trouvé un emploi il gagne 1500e.

Cette dette est impossible a payer meme échelonnée.nous navons pas de biens.

Puis je faire un dossier de surendettement pour effacer cette dette de mon côté et la laisser totalement a mon mari qui accepte de lendosser.

J vais entamer une procédure de divorce mais je voulais savoir si une issue etait possible pour moi.

Merci